



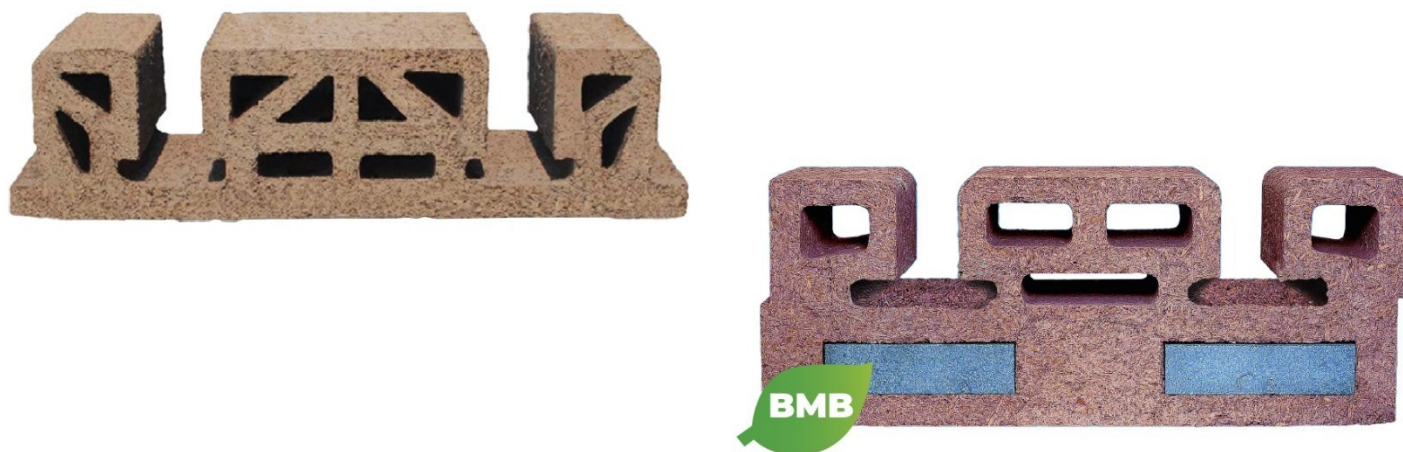
Pour réaliser les murs porteurs extérieurs et intérieurs avec des **blocs de coffrage Isotex[®] en bois ciment**, vous pouvez choisir les blocs de conformation en H, d'une densité de $534 \text{ kg/m}^3 \pm 10\%$, avec ou sans isolant intégré. Il convient de les empiler à sec, décalés d'un demi-bloc. Une seule ouverture est nécessaire pour le passage du béton qu'il faut couler tous les 5-6 rangs. La paroi est complétée par remplissage et chaînage en béton armé. Le ferrailage doit être réalisé horizontalement et verticalement tous les 25 cm. Le béton de remplissage doit respecter la norme EN 206-1 avec une classe de consistance S4 ou S5 (fluide – très fluide). **Dimensions des blocs** : L x Ht = 50 cm x 25 cm (8 blocs/m²) – Épaisseurs de 25 cm à 44 cm.

La gamme est complétée par une série de blocs spéciaux tels que : bloc pour têtes et jambages (SPALLA), demi-bloc, bloc de compensation (PASS), bloc d'angle (UNI), bloc d'about de plancher (DAS), bloc linteau, bloc poteau. Les blocs contiennent des inserts en EPS en Neopor[®], certifiés par Bureau Veritas Italie selon le schéma **ReMade, en classe C avec 15% de contenu recyclé (Insert isolant Isotex Green)** ou **en classe A+ avec 100% de contenu recyclé (Insert isolant Isotex Total Green)**. Le classement varie selon le pourcentage de recyclé. Le pourcentage de recyclage est obtenu grâce à l'utilisation de la matière première **Neopor[®] BMBcert de BASF**. Les blocs répondent aux normes en vigueur. Ils sont **marqués CE** conformément à la norme NF EN 15498 et bénéficient du **Document Technique d'Application (D.T.A.) n° 16/14-695_V2 du CSTB**. Les études des caractéristiques thermiques des blocs avec isolants ont été réalisées par le CSTB. Les essais acoustiques ont été réalisés selon les normes EN 140 ou EN ISO 10140 et EN ISO 717.

Essai d'étanchéité à l'air (**Blower-Door-Test**) des murs selon la norme EN 12114, essais de résistance au gel (gel-dégel) et de stabilité dimensionnelle selon la norme UNI EN 14474. Les essais de résistance au feu pour la **classe REI 120 a été réalisée par le CSTB** avec des murs chargés, selon l'Arrêté du 22 mars 2004 modifié et les normes NF EN 1365-1 et NF EN13501-2, **l'essai de comportement au feu de la façade LEPIR 2** selon l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 10/09/1990 et son protocole d'application, approuvé par le **CECMI le 11/06/2013**. Les blocs Isotex[®] ont obtenu la **classe A+** conformément au « **French VOC regulations** », donc maximum de conformité du produit aux critères de **faibles émissions de VOC** (composés organiques volatils), test effectué selon les normes **UNI EN 16516 / UNI EN ISO 16000-9**.

Pour les blocs de coffrage HDIII 38/14 avec isolant PSE graphité et les blocs de coffrage HDIII 44/20 avec isolant PSE sont disponibles les **FDES (Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire du Produit)** selon la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN.

Pour les autres blocs de la gamme est disponible une **EPD (Déclaration Environnementale du Produit)** conforme aux normes **ISO 14025:2006** et **EN 15804:2012+A2:2019/AC:2021**.



Les **planchers Isotex[®] en bois-ciment pour structures horizontales ou inclinées**, ont un haut niveau d'isolation thermo-acoustique. Constitués de panneaux préassemblés en éléments de bois-ciment, la longueur des planchers Isotex[®] peut atteindre 6,5 à 7 m. **Dimension des planchers:** 100 cm x (20-25-30-39-49).

Les fentes horizontales et verticales permettent d'éliminer les ponts thermiques et acoustiques. Équipés d'armatures sur toute la longueur, de treillis et de solives couléées en usine, la pose des planchers sur chantier se réalise très rapidement à l'aide d'une simple grue. Le plancher sera finalisé sur chantier avec les armatures complémentaires d'extrados, des aciers de répartition et le coulage du béton de finition avec semelle collaborant.

Les planchers Isotex[®] répondent aux **normes en vigueur**. Ils sont **marqués CE** selon la norme harmonisée européenne EN 15037-1. Ils bénéficient des certifications : de **résistance au feu (REI 240)**, de résistance thermique, d'essais acoustiques, conformément aux normes UNI EN ISO 140 et UNI EN ISO 717, d'essais structuraux antisismiques, de certifications de matériaux conformes aux exigences de l'écoconstruction de **EPD (Déclaration Environnementale du Produit)** conformes aux normes **ISO 14025:2006** et **EN 15804:2012+A2:2019/AC:2021**

Les planchers Isotex[®] ont obtenu la **classe A+** conformément au « **French VOC regulations** », donc maximum de conformité du produit aux critères de **faibles émissions de VOC** (composés organiques volatils), test effectué selon les normes **UNI EN 16516 / UNI EN ISO 16000-9**.